

s ont trouvé un job à l'étranger



70 500 Le nombre d'hommes
qui travaillent à
l'étranger, contre 39 100 femmes.



De plus en plus de jeunes partent travailler à l'étranger. «Il y a une prise de conscience qu'une expérience internationale constitue un faire-valoir», explique M. Van Thielen.

VITE DIT

Le salon L'International Job Day se tiendra ce lundi de 13 h à 18 h 30 au Stade Roi Baudouin à Bruxelles. L'entrée est gratuite pour les demandeurs d'emploi. Elle est fixée à 8 euros pour les autres, 5 euros pour les étudiants (avec carte d'étudiant).

► Infos : www.internationaljobday.be

Les exposants Les visiteurs pourront rencontrer sur place différents acteurs du monde du travail à l'étranger. Plus de quarante exposants seront présents.

Des entreprises bien sûr (Besix, Jan De Mul, ING, Umicore, Tractebel, etc.), des ambassades (Canada, France, Nouvelle-Zélande, Australie, Royaume-Uni, etc.) qui informeront les candidats à l'expatriation des conditions d'immigration, des organismes publics belges (Forem, Actiris, VDAB) ou européens (Eures, EU, etc.) mais aussi des associations qui pourront refiler quelques tuyaux aux candidats intéressés par ce type d'expérience.

L'incontournable pour les expatriés

Tout a commencé il y a 40 ans. À l'époque, Hugues du Roy de Blicquy est contacté par des amis francophones qui ont été refoulés par l'association *België in de wereld*. Ils sont venus lui demander de l'aide. L'*Union francophone des Belges à l'étranger* voyait le jour.

Comme son nom l'indique, l'association a pour but de venir en aide aux Belges francophones qui vivent à l'étranger ou qui souhaitent franchir le pas. Moyennant un droit d'entrée (31€) et une cotisation annuelle (50€) qui permettent à l'UFBE de fonctionner, n'importe qui peut accéder aux services ô combien précieux de l'ASBL.

Cela va aussi bien des démarches à entreprendre avant de partir (assurance, banque,

administration, etc.) que d'aides en cas d'imprévu sur place (accident, décès, vol, problèmes fiscaux ou de douane, etc.).

Une expertise, reprise dans un aide-mémoire, qui repose sur quatre décennies passées à répondre aux multiples demandes. Et pourtant, Hugues du Roy de Blicquy n'a jamais été expatrié.

«Je suis comme le confesseur qui, en principe, n'a jamais péché mais en connaît plus que tout le monde sur le péché. J'ai rassemblé toutes les expériences, bonnes ou mauvaises, des expatriés. Nous sommes les seuls en Belgique avec ce know-how.» Une expertise dont vous pourrez profiter au salon.

► UFBE : 02/217 13 99
www.ufbe.be

F.-X. G.

«J'étais enfermée dans une routine»

Julie a 25 ans. Un beau jour, elle a décidé qu'elle avait «envie de soleil». Alors elle a fait ses valises. Direction les Caraïbes, Saint-Martin plus précisément. Pas pour aller faire bronzette sur l'île mais pour y travailler comme infirmière dans un hôpital local.

«J'étais enfermée dans une routine, un train-train quotidien, confie le jeune femme. Je travaillais à l'hôpital Saint-Jean (à Bruxelles, NDLR). J'aimais beaucoup mais à la fin j'étais dans du métro-boulot-dodo. Ce n'est pas ça que je voulais. J'ai décidé de partir.»

Non sans entreprendre quelques démarches au préalable. «J'avais un diplôme européen. Mais je voulais aller dans un pays où l'on parle le français. Je voulais une île. J'ai envoyé des CV en Guadeloupe, à la Réunion et à Saint Martin où on m'a répondu.»



Julie a trouvé à l'étranger une douceur de vivre qui lui manquait en Belgique.

Passé l'enthousiasme de l'annonce de son embauche, il a fallu préparer le voyage. «Ce fut la course contre la montre. J'ai eu trois mois entre le jour de la réponse et mon départ.»

Julie a d'abord dû s'assurer de la reconnaissance de son diplôme. Puis vérifier que sa carte de banque était valable sur place. Mais surtout trouver un logement sans pouvoir s'engager sur le long terme, faute de

connaître son nouvel environnement. Sans parler des assurances.

«C'était le gros dilemme. Je me suis rendue à la Sécu pour demander des renseignements. Mais on m'a donné plein de conseils différents. Soit on me disait de me rayer définitivement, soit de m'inscrire à la Sécu française tout en gardant la couverture belge. Mais ma sœur m'a dit que c'était illégal.»

Julie a fini par trouver une formule avec sa mutuelle. Depuis, la jeune femme profite de l'expérience. Qu'elle a décidé de prolonger d'un an.

«C'est génial. J'ai l'impression d'être tout le temps en vacances. La vie est beaucoup moins stressante. Je vis au jour le jour. Tout le monde sur place est gentil. Il n'y a pas d'agressivité. Les gens sont super-gentils et accueillants. C'est un autre rythme de vie.» ■ F.-X. G.